

Entourage des joueurs

Suite à des incidents répétés concernant le comportement de l'entourage des compétiteurs en tournois sanctionnés, Tennis Québec désire vous rappeler les faits suivants :

De façon générale, en tournoi, les joueurs sont responsables du comportement de leur entourage et de toute forme de comportement inapproprié de leur part.

C'est donc le joueur qui est pénalisé pour des paroles ou des gestes antisportif provenant de son entourage.

PENDANT UNE RENCONTRE

Le comportement inapproprié des membres de l'entourage d'un joueur peut entraîner des sanctions au joueur sur le terrain, suivant le Code de conduite (avertissement, pénalité d'un point, pénalité d'un jeu, disqualification imminente).

Dans des cas sérieux, le juge-arbitre de Tennis Québec et le directeur de tournoi peuvent exiger que le membre de l'entourage d'un joueur soit expulsé du match ou du tournoi. En cas de refus, il disqualifie immédiatement le joueur.

PENDANT LE TOURNOI (avant/après le match)

Pendant toute la durée du tournoi, c'est-à dire avant et après les rencontres, tout comportement antisportif ou désobligeant par des membres de l'entourage d'un joueur (famille, amis, proche) à l'égard d'autres joueurs, spectateurs ou membres de l'organisation peut entraîner des points de démerite aux joueurs.